



EXTRAIT DE PÉTITION **(Article 64 du Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 77 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la totalité des dettes sous la responsabilité finale du gouvernement du Québec s'élève à plus de 234 milliards de dollars et qu'elle augmente de plus de 31 millions de dollars par jour;

CONSIDÉRANT QUE, selon l'OCDE, le Québec se positionne au cinquième rang des nations les plus endettées au monde, tout juste derrière la Grèce et l'Islande;

CONSIDÉRANT QUE le fardeau fiscal des Québécois a atteint un seuil critique et qu'ils ne pourraient pas encaisser de nouvelles hausses de taxes, d'impôts ou de tarifs sans mettre en péril la fragile reprise économique;

CONSIDÉRANT QUE les avertissements à réduire les dépenses de l'État, lancés par l'agence Moody's au gouvernement du Québec le 17 mars, sont demeurés lettre morte auprès du gouvernement du Québec, dirigé par le premier ministre;

CONSIDÉRANT QUE les partis de l'opposition ainsi que la majorité de la population québécoise sont de plus en plus préoccupés par l'ampleur de cette dette publique et par la faiblesse des mesures prévues pour l'endiguer dans le budget deux mille onze;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Les signataires de cette pétition demandent que l'Assemblée nationale du Québec procède à l'installation permanente d'un chiffrier électronique affichant en temps réel le solde de la dette publique du Québec. Qu'il soit placé à la vue directe des parlementaires puisqu'ils sont responsables de l'état actuel et futur de la dette publique du Québec et que celle-ci doit constituer une préoccupation de tous les instants dans l'exercice de leurs fonctions.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.

Eric Caire, député de La Peltrie

16 septembre 2011

Date de signature de l'extrait